RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **RAPPORT N° 23**

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

DGA de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et
Infantile et de la Santé Publique
Service des Moyens Généraux
1 30 85

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 DÉCEMBRE 2025
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : Mme Agnès AMIEL

OBJET : Subvention des relais petite enfance - 4e répartition 2025.

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Protection maternelle et infantile et enfance - famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les relais petite enfance sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Ils ont vocation à :

- renseigner les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuel et collectif ;
- apporter aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne ;
- mettre en place des temps de rencontre et d'échange pour les parents et les professionnels mais aussi des activités d'éveil.

Ce sont de véritables partenaires pour le service des modes d'accueil de la petite enfance du Département avec lequel ils travaillent en étroite collaboration.

Les relais petite enfance peuvent être gérés par une collectivité territoriale, un centre communal d'action sociale (CCAS) ou une association et sont agréés par la Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône (CAF 13).

Leur financement est assuré en majorité par les communes (ou intercommunalités) et la CAF 13, mais il reste insuffisant pour la mise en œuvre de leurs missions.

Le Département participe depuis de nombreuses années au financement de ces relais dont le développement a été rapide et renforcé par la nouvelle mise en place du service public de la petite

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20251212-135415-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

enfance, par le versement d'une subvention annuelle représentant une participation au fonctionnement.

Compte tenu de leur nombre et de leurs missions, un dispositif spécifique de financement a été adopté en Commission permanente du 25 mars 2016, s'appuyant sur une modulation en fonction du nombre d'assistants maternels installés sur le territoire du relais.

Il est proposé de soutenir, dans le cadre d'une quatrième répartition au titre de 2025, quatre relais pour un montant total de 22 905 €, dont le détail figure dans le tableau annexé au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20251212-135415-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CP-2025-12-12-23

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 DÉCEMBRE 2025

RAPPORTEUR(S) : Mme Agnès AMIEL

OBJET : Subvention des relais petite enfance - 4e répartition 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi douze décembre à quatorze heures trente, la Commission permanente s'est réunie à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINE, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Donne(nt) pouvoir :
M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Véronique MIQUELLY à M. Lionel DE CALA, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20251212-135415-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CP-2025-12-12-23

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 DÉCEMBRE 2025

RAPPORTEUR(S) : Mme Agnès AMIEL

OBJET : Subvention des relais petite enfance - 4e répartition 2025.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°4 du 1er juillet 2021 donnant délégations de compétences à la Commission permanente,
La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie à l'Hôtel du Département le 12 décembre 2025, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer au titre de 2025, des subventions de fonctionnement pour un montant total de 22 905 € au SIVU Alpilles Montagnette, à la mairie d'Istres, au CCAS de Salon-de-Provence et à l'association JEDAI, gestionnaires des relais petite enfance ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer des conventions conformément au modèle type prévu à cet effet.

Cette dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20251212-135415-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

Adopte à l'unanimité

Pour : 55
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINE, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yannick OHANESSIAN, M. Benoît PAYAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Ne prennent pas part au vote : 3
Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Corinne CHABAUD, Mme Nicole JOULIA.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20251212-135415-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025